



APRIL 20 – 1:00 PM EST

20 AVRIL – 13h00 HNE

POSITION

Nous fournissons une expertise par le biais de la formation et de l'éducation pour soutenir, promouvoir et développer nos membres afin qu'ils atteignent l'excellence en menant une carrière réussie dans l'industrie du golf.

Vision: Être la première association mondiale de professionnels du golf, respectée pour ses contributions au sport et au commerce du golf

Valeurs: Innovation
Diversité et Inclusion
Excellence

Fierté
Passion
Intégrité



La *PASSION* qui sommeille en chacun de nous



Au nom du conseil d'administration de la PGA du Canada et du chef de la direction Kevin Thistle, nous sommes heureux de vous inviter à l'assemblée générale annuelle 2023 de la PGA du Canada, qui aura lieu virtuellement le 20 avril 2023 à 13 h HE.

Après avoir examiné les commentaires des membres, le conseil d'administration a déterminé que la meilleure façon de s'engager avec les membres d'un océan à l'autre lors de notre assemblée générale était de le faire virtuellement, ce que nous avons réussi à faire avec succès en 2020 et 2021.

Nous sommes ravis d'ouvrir les inscriptions et vous encourageons à vous joindre à nous pour revenir sur ce qui a été accompli en 2022 et pour envisager ce qui nous attend en 2023 et au-delà. Bien que nous souhaitions que le plus grand nombre possible de membres et d'apprentis soient présents, veuillez noter que seuls les membres votants Classe "A" de l'association ont le droit de voter.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous pour réfléchir à la saison inoubliable qui vient de s'écouler et à la façon dont nos membres ont répondu à la croissance du golf au Canada.

Conformément au règlement de la PGA du Canada, vous trouverez l'avis de convocation dans cette trousse. Si vous prévoyez assister à l'assemblée générale annuelle

virtuelle, veuillez vous inscrire avant 17h00 HAE le 19 avril 2022. Vous pouvez le faire sur le site web de la PGA du Canada sous "PLUS" (en haut de la page web) "ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE" et en cliquant sur ["CLIQUEZ ICI \(en rouge\) à côté de "ENREGISTREZ-VOUS"](#).

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Marie-Josée DuBeau, adjointe exécutive du chef de la direction et administratrice du conseil d'administration, par courriel à mj@pgaofcanada.com ou par téléphone au 519-853-5450, poste 231.

Merci à tous pour vos efforts collectifs visant à mettre en valeur notre sport au Canada. Vos efforts continus et votre soutien constant à la PGA du Canada sont appréciés.

Sincèrement,

Gord Percy



Représenter les 9 zones

ALBERTA

ATLANTIQUE

COLUMBIE-BRITANNIQUE

MANITOBA

NORD DE L'ONTARIO

ONTARIO

OTTAWA

QUÉBEC

SASKATCHEWAN

AGA 2023



PROGRAMME



12 h 30

Ouverture du site web



13 h 00

L'assemblée générale annuelle



* Heure de l'Est





ORDRE DU JOUR



ORDRE DU JOUR

1. Avis de l'assemblée et mis en place du quorum
2. Hommage aux membres décédés
3. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022
4. Rapport du président
5. Année en revue - Chef de la Direction
6. Rapport financier – états financiers vérifiés 2022
7. Nomination des expert-comptable 2023
8. Élection des directeurs
9. Serment des directeurs
10. Varia
11. Clôture de l'assemblée

AVIS D'ASSEMBLÉE

Avis est par la présente donné que l'assemblée générale annuelle de l'Association des golfeurs professionnels du Canada/Professional Golfers' Association of Canada (PGA of Canada/PGA du Canada) se tiendra par voie électronique le jeudi 20 avril 2023 à 13 h (HNE).

Tous les membres et les invités sont invités à assister à la réunion en s'inscrivant [ICI](#). Tel que défini par le règlement général de la PGA du Canada, seuls les membres Classe "A" votants de l'Association peuvent voter. Les votes peuvent être exprimés par procuration ou électroniquement avant ou pendant la réunion en suivant les instructions jointes à ce dossier.

Les points suivants seront discutés lors de cette assemblée :

- L'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente.
- Le rapport du président
- Le rapport du directeur général et le bilan de l'année.

- Le rapport des états financiers vérifiés au 31 décembre 2022.
- La nomination de l'expert-comptable pour l'année
- L'élection des administrateurs
- Toute autre question dûment soumise à l'assemblée

Veillez noter que tous les formulaires de procuration doivent être reçus par la scrutatrice indépendante de l'association, Anthea deSouza, au plus tard à midi (HNE) le 13 Avril 2023.

Si vous prévoyez d'assister à l'assemblée générale annuelle virtuelle, nous vous demandons de vous inscrire avant 17 h (HNE) le mercredi 19 avril 2023. Les instructions sur la façon d'accéder à la réunion seront envoyées lors de l'inscription.

Merci et au plaisir de vous y voir.

AVIS D'ASSEMBLÉE



APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 mai 2022 qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle 2023 est disponible ci-dessous

[Procès-verbal de l'AGA 2022](#)
[téléchargeable PDF](#)



PROCÈS -VERBAL AGA 2022





PROCURATION

FORMULAIRES D'INSCRIPTION ET SEULES LES PROCURATIONS

INSCRIPTION

L'assemblée générale annuelle de 2023 se déroulera de manière virtuelle et ne comptera pas de participants en personne. Une fois que vous serez inscrit à l'assemblée, vous recevrez un courriel contenant des instructions spécifiques sur la façon de participer à l'assemblée.

La date limite d'inscription est le mercredi 19 avril, à 17 h 00 HNE

MEMBRE VOTANT

Chaque membre votant individuel a droit à un vote, et les votes peuvent être exprimés à l'assemblée ou par procuration. Le vote est limité aux Membres Classe "A" de la PGA du Canada.

Les fondés de pouvoir doivent être nommés, par écrit, en soumettant le formulaire de procuration approprié.

Pour être représenté, chaque membre votant doit remplir et soumettre un formulaire de délégué OU de procuration au plus tard à 12 h HNE le jeudi 13 avril 2023.

Les Membres Classe "A" recevront leur procuration électronique en se connectant à leur compte membre sur le site www.pgaof-canada.com à partir du 29 mars 2023 à 14 h 00 HNE

Les copies papier ne seront fournies qu'aux Membres Classe "A" qui n'ont pas d'adresse électronique.

